Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

OFFRE D'EMPLOI – Technicien(ne) de rivières Territoire Romanche

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) Technicien(ne) de rivières au sein de l'unité territoriale Romanche

Contexte :

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature ? Cette annonce peut vous intéresser.

Le SYMBHI (54 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

L'unité territoriale de la Romanche porte actuellement deux démarches de programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) mais également, depuis plusieurs années, des outils opérationnels type contrat de bassin visant la restauration et la préservation de milieux aquatiques et associés. Au-delà de ces dispositifs, le SYMBHI met en œuvre d'autres actions relevant de la GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant comme notamment un plan de gestion de la ripisylve.

Missions et activités liées au poste

Syndicat Mixte des
Bassins Hydrauliques de l'Isère
9 rue Jean Bocq • CS41096
38022 Grenoble - Cedex 1

Placé(e) sous l'autorité de la Responsable de l'UT Romanche, le (la) technicien(ne) de rivières, participe à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'intervention définit sur le territoire et assure le rôle de conseil (technique et réglementaire) sur le grand cycle de l'eau auprès des collectivités et riverains.

De plus, il (elle) pilote des projets liés à la restauration/préservation des milieux aquatiques et à la gestion du risque d'inondation abordant principalement les thèmes suivants : continuité écologique, prévention des inondations, restauration physique de cours d'eau, gestion des ouvrages hydraulique et gestion des boisements de berges. Il (elle) assure :

Conduire des projets

- Pilote les projets (études préalables, démarches réglementaires, maîtrise foncière, maîtrise d'œuvre, suivi de travaux) sur les cours d'eau notamment en matière hydromorphologique, de continuité écologique et de prévention des inondations ainsi que sur les ouvrages hydrauliques.
- Rédige des documents techniques (notes, cahiers des charges), les dossiers administratifs et les dossiers de demande de subvention des opérations
- Encadre les bureaux d'études et les entreprises liés à l'exécution des projets et/ou **des travaux**
- Suit l'exécution financière des marchés en lien avec le pôle administratif
- Organise et anime la gouvernance des projets (animation des COTECH/COPIL, réunions de chantiers)
- Pilote les interventions d'urgence en cas de crue (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens)
- Réalise la **maîtrise d'œuvre de petits chantiers** ponctuels d'aménagement ou de restauration des cours d'eau (confortement berges/création d'ouvrages destinés à la protection des crues et/ou de restauration des milieux aquatiques)

Anime les plans de gestion

- Suivre l'élaboration du plan de **gestion de la ripisylve** (lancement juin 2025) qui permettra d'organiser et de suivre les travaux de préservation, d'entretien et de restauration de la ripisylve ainsi que les actions contre la dissémination des espèces exotiques envahissantes dans les années à venir ;
- Suivre les ouvrages hydrauliques de gestion sédimentaire existants en mettre en œuvre les mesures de surveillance, d'entretien et de travaux nécessaires à leur pleine fonctionnalité
- Elaborer les tournées de surveillance avec mise en place des rapports de visites et d'interventions
- Suivre l'exécution des mesures d'un point de vue technique (gestion des entreprises de travaux) et financier.
- Régulariser administrativement certains **ouvrages de gestion torrentielle** via l'élaboration de convention de mise à disposition ou autres procédures.
- Participe au renforcement de l'action en faveur des **zones humides**

Conseille les collectivités, riverains et organismes locaux

- Réalise l'information, le conseil, la sensibilisation et **l'assistance technique et réglementaire** auprès des collectivités et des riverains sur les bonnes pratiques de gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides...) et sur les dossiers en lien avec la GEMAPI et le grand cycle de l'eau ;
- Coordonne les interventions avec les missions des acteurs locaux situés sur le territoire : service restauration des terrains en montagne (RTM), le SUO (syndicat de propriétaires pour l'entretien régulier des cours d'eau), EDF, acteurs institutionnels… ;

Participe à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT

- Participe à l'organisation, à l'alimentation et à l'animation des commissions GEMAPI sur le territoire,
- Participe aux actions transversales de l'UT, notamment au suivi d'études portées par la CLE Drac-Romanche et d'autre partenaires (Grenoble Alpes Métropole…)
- Assure la recherche et la diffusion d'informations au sein du SYMBHI, et plus généralement la recherche de transversalités avec les autres unités et pôles du SYMBHI
- Participe à des groupes de travail thématique

Profil - compétences requises

- Bac +2 minimum dans le domaine de l'hydraulique, hydrologie et l'aménagement de milieux aquatiques et de la gestion des risques naturels, expérience souhaitée sur un poste similaire
- Maîtrise technique et compétences dans la conduite de projet en collectivité en matière de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations
- Maitrise du suivi de travaux en rivière
- Connaissance des réseaux et des partenaires institutionnels et des acteurs de la politique de l'eau
- Maitrise du cadre réglementaire (loi sur l'eau, DIG…)
- Procédures de marchés publics : savoir élaborer des cahiers des charges (études, travaux), analyser des offres, suivre des prestataires
- Goût pour le travail de terrain
- Capacités en animation (réunions), qualités relationnelles, pédagogie
- Maîtrise de l'outil informatique : word, excel, power-point, SIG
- Bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse
- Capacités de travail en équipe
- Sens de l'organisation, autonomie, initiative, rigueur et disponibilité
- Pro-activité et force de proposition,
- Permis B obligatoire

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir à compter du 1er octobre 2025**
- **Lieu de travail** : répartition du temps de travail entre Grenoble (puis Saint Martin d'Hères en 2026) et le Bourg d'Oisans
- **Organisation du temps de travail**
  - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
  - Possibilité de télétravail
  - Réalisation d'astreintes sur l'ensemble du territoire du SYMBHI
  - Déplacements fréquents sur le bassin versant de la Romanche, travail en extérieur en autonomie avec parfois difficultés d'accès,
  - Participation à des réunions en soirée,
- **Recrutement**
  - par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)
- **Rémunération**
  - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des techniciens territoriaux + Régime indemnitaire
  - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures **: 08/09/2025 à 17h00.**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : **recrutement@symbhi.fr et alexia.giroud@symbhi.fr**

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de **Alexia GIROUD** (Responsable de l'UT Romanche) 06-58-00-72-79